



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du Parlement vaudois le 14 avril: demandez le programme!

Les Autorités vaudoises ont rendu public le programme de la journée d'inauguration officielle du nouveau Parlement cantonal qui se déroulera le 14 avril. Trois temps forts marqueront la matinée: une séance inaugurale du Grand Conseil réservée aux autorités, la cérémonie officielle à la cathédrale de Lausanne en présence d'un millier d'invités, et la visite du Parlement accompagnée d'un apéritif sur la place du Château. Durant l'après-midi, la population intéressée pourra également visiter le nouveau bâtiment.

Après plus de trois ans de travaux de reconstruction, le nouveau Parlement cantonal ouvrira officiellement ses portes le 14 avril prochain. Le Comité d'organisation présidé par Pascal Broulis, chef du département en charge des constructions, et composé notamment de Grégory Devaud, président du Grand Conseil, et Vincent Grandjean, Chancelier de l'Etat de Vaud, a présenté ce matin aux médias le programme de cette journée hautement symbolique.

C'est le 14 avril 1803 que le canton de Vaud a fait son entrée dans la Confédération suisse et que le Grand Conseil a siégé pour la première fois. Journée de double commémoration officielle donc, qui coïncide cette année avec le Vendredi Saint, le 14 avril est une date clé pour l'histoire du canton, que les autorités cantonales tenaient à mettre à l'honneur cette année à l'occasion de l'inauguration du nouveau Parlement vaudois.

La journée débutera à 09h00 avec la première séance plénière du Grand Conseil dans sa nouvelle salle. Cette séance réservée aux autorités élues et aux médias verra l'adoption d'une résolution inaugurale et comptera la remise d'une clé symbolique. La cérémonie officielle suivra à 10h00 à la cathédrale de Lausanne par un accueil et un message des Eglises en ce Vendredi Saint. Près d'un millier d'invités assisteront ensuite aux diverses allocutions officielles, évoquant notamment la chronologie et la conduite du projet, conçu par l'architecte lausannois Marc Collomb. Au rang des personnalités invitées, figurera entre autres le conseiller fédéral Guy Parmelin, ancien député vaudois.

Sous la conduite des Milices vaudoises, les invités seront conviés dès 11h00 sur la

place du Château pour une collation et un apéritif organisés par la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche. Chacun pourra effectuer un parcours dans le bâtiment du Grand Conseil et admirer en particulier la nouvelle salle parlementaire ainsi que les spectaculaires espaces de circulation. A la fin de la manifestation officielle, le nouveau Parlement s'ouvrira à la visite de la population intéressée de 13h30 à 16h30.

Tout au long de la journée, invités et grand public découvriront dans les couloirs, sur quatre écrans, l'oeuvre Vidéoconfiance de l'artiste Anne-Julie Raccoursier, lauréate du concours d'intervention artistique. Les visiteurs assisteront en outre à la frappe artisanale d'une pièce commémorative, distribuée lors de la partie officielle ou en vente sur place, et pourront encore contempler depuis la terrasse les 157 plants de chasselas qui constitueront à ses pieds la future vigne du Parlement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 mars 2017

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE en charge des constructions, président du Copil pour l'inauguration du Parlement, 021 316 20 01; Grégory Devaud, président du Grand Conseil, 079 641 64 37; Vincent Grandjean, Chancelier de l'Etat de Vaud, 079 210 84 09.

[Présentation inauguration Parlement](#)